



Coopération territoriale Leader « de l'idée au projet » sur la cartographie participative

**Rencontres de préparation à la coopération du 23 au 25
novembre 2015
Relevé de décision**

Support :

L'ensemble des prises de notes effectuées pendant ces rencontres, les contacts des participants se trouvent sur les pages dédiées au projet de coopération sur le site internet du Collectif des Garrigues : <http://www.wikigarrigue.info/wiki17/wakka.php?wiki=PagePrincipale>

Contexte :

Cette rencontre a pu être organisée grâce au financement des transports et hébergements par le Conseil Départemental du Gard, et la prise en charge des repas par le Collectif des Garrigues.

> Mardi 24 novembre 2015 - matin

- Jacques Arlandis, président de l'association du Collectif des Garrigues
- Frédéric Cambessedes, Pays Garrigues et Costières de Nîmes
- Louis-Julien de la Bouere, association Tiriad, Brest, Bretagne et administrateur OpenStreetMap France)
- Amélie Nespoulous, animatrice au Collectif des Garrigues
- Etienne Chauchaix, Pays de Redon - Bretagne Sud
- Eric Adrien, service europe Conseil Départemental du Gard
- Nadine Jouanen, bureau du Collectif des Garrigues
- Manuel Ibanez, animateur au Collectif des Garrigues
- Gatien Bataille, CRIE Mouscron education environnement Belgique
- Maxime Charlier, Pays Vidourle Camargue
- Frederic Huguen, Ville de Lannion et Lannion Trégor Communauté
- Régine Vandamme, coordinatrice de culturepointwapi, agence culturelle de Wallonie Picarde
- Vianney Favier, de culturepointwapi, agence culturelle de Wallonie Picarde

La dynamique LEADER par Éric Adrien, service Europe - Conseil Départemental du Gard.

Rappel : sur le Gard et Languedoc Roussillon, collectivités impliquées depuis 1994, possibilité d'appui financier du Département du Gard sur la coopération.

Rappel des fondamentaux de la coopération, et de la philosophie LEADER.

3 niveaux possibles de coopération :

- 1) Échanges de bonnes pratiques : voir si l'ensemble des parties prenantes (associations et territoires) est dans les mêmes problématiques et les mêmes attentes
- 2) Se rencontrer sur les territoires : déplacement vers Bretagne + Belgique (financement possible)
- 3) Peut-être ensuite : un projet commun sur nos territoires

Cadre formel : le projet qu'on développe ici doit être fait en pleine osmose les objectifs des différents cadres et objectifs des GALs. Le lien entre le projet et les stratégies de chaque GAL doit être transparent.



Visite en garrigue à St-Come et Maruejols en amont de la rencontre

Présentation de chacun

Frédéric Cambessedes - pour le GAL « De Garrigues en Costières »

Thématique de la cartographie participative importante pour le territoire qui y travaille depuis 3 années en lien avec les collectivités locales et particulièrement avec la Communauté d'Agglomération de Nîmes : construction d'outils et de méthodes d'animation, formation à la cartographie participative, organisation de cartoparties dans les villages. Importance de s'ouvrir vers d'autres territoires français et européens.

Jacques Arlandis - historique du projet Cartographie participative au Collectif

Le collectif des Garrigues travaille depuis 4 ans sur cette thématique de la cartographie participative :

- 1) 2 ans sur le terrain, avec des problématiques différentes selon les intérêts locaux
- 2) travail en partenariat avec des territoires sur les axes : formation, expériences de terrain...

Axe assez structurant pour le développement des activités du Collectif

- 3) en 2016 souhait d'organiser des rencontres ouvertes nationalement et internationalement

Gatien Bataille, Belgique

- CRIE Mouscron a découvert les projets de cartographie il y a 2 ans. Mise en place de formations, cartoparties et animations avec des enfants.
- Agence culturelle Wapi Wallonie picarde. Au service de tous les acteurs cultures sur un territoire de 350 000 habitants (territoire mi-rural mi-urbain). Adossé à un projet de territoire animé par un conseil de développement. Un plan d'action a été produit en 2008 et revisité en 2014.
- Ce projet de territoires et axé culture de manière transversale avec des objectifs stratégiques. Les missions:
- animation du territoire, mise en réseau des acteurs, concevoir des stratégies culturelles, centre de ressources et données pour opérateurs culturels, faire émerger des projets culturels inédits, notamment en associant des acteurs d'autres projets,...
- Pas d'expérience pour le moment en cartographie participative. Intérêt fort autour de la sensibilisation des acteurs autour de ces outils. L'Agence culturelle est un outil expérimental sur le territoire belge, importance de démontrer l'intérêt de cet

outil pour que d'autres agences puissent se développer dans d'autres régions.

Louis-Julien, Bretagne

Intérêt pour les différents échanges déjà réalisés en Belgique et en garrigues, parcours dans les cartes depuis 2009 avec les 1er cartoparties. 2009 basculement de la cartographie participative vers autre chose que juste un truc de techniciens, intégration du grand public au projet. La cartographie participative est devenue autre chose qu'une somme "d'amateurs" et il y a une reconnaissance de la part des acteurs "institutionnels". Attente en Bretagne : créer un projet pilote pour montrer un peu partout en France, comment se saisir de cet outil collaboratif.

Contexte en Bretagne :

Volonté de coopération qui existe depuis longtemps. Ex : géobretagne : service de l'état DREAL, qui utilise OSM -> rassembler TOUTES les données géographiques (santé, urbanisme, transport...) les rassembler sur un même portail, avec en fond de plan OSM

Ce projet sera peut-être l'occasion de passer un palier et d'écrire tous ces projets -> formaliser

Maxime Charlier GAL-Pays Vidourle Camargue

Problématique : angle du Collectif des Garrigues, puisque le territoire des garrigues se trouve autour de la Communauté de Communes du Pays de Sommières.

Test d'un cartopartie il y a quelques mois... ça marche bien

Du coup : carto partie on en fait quoi maintenant ?

Stratégie du GAL : vivre ensemble, tourisme, économique.

La cartographie participative pourrait être un nouveau service pour donner une plus value pour aborder ces thèmes là. Le partenariat souhaite développer l'action citoyenne.

Temps de travail sur l'explicitation des concepts

La transversalité des cartes ouvre des opportunités multiples pour les usagers, les organisations et les territoires, à tous les niveaux et tous les domaines, sur des enjeux très larges :

- culturels, patrimoine,
- entrepreneuriaux
- tourisme
- du vivre ensemble
- implication citoyenne, vue par les citoyens comme par les collectivités

La technologie arrive à maturité et gagne en crédibilité, donc :

- c'est le bon moment pour formaliser
- c'est le bon moment de monter un pilote de collaboration entre territoires
- c'est le bon moment pour changer d'échelle (transfert vers d'autres territoires par exp.)

Au-delà d'une compréhension commune sur du vocabulaire et des concepts, des valeurs émergent :

- ouverture des données et à des publics nouveaux
- données libres et ré-utilisables (on œuvre dans le champ des biens communs) cohérence entre fonds libres OSM et données
- travailler ensemble pour fournir des données et au-delà, de vrais services avec et pour de vrais gens.
- productions utiles, tangibles, concrètes... montrables aux élus (comment

montrer le relationnel)

- valorisation des personnes, des territoires mais aussi valorisation économique des cartographies dont les usages peuvent éventuellement être productrices de valeur (formation, guides de sentiers...)
- L'expertise des usagers est remise au centre
- Transfert vers d'autres territoires : lisibilité, communication pour disséminer nos « recettes », documenter
- Enjeu pédagogique aussi, vers l'éducation

La gouvernance entre les coopérants est posée et OSM donne l'exemple d'un fonctionnement distribué, sans hiérarchie, ce qui pose aussi la question des règles de fonctionnement beaucoup plus contraignantes des projets LEADER pour ne citer que cela. Et pose donc aussi la question de la façon dont on va communiquer, expliquer, etc. à l'extérieur mais aussi entre nous.

Attentes :

A terme, on attend du tangible et du concret alors qu'on veut travailler plus sur de l'humain et des usages.

- Comment va-t-on montrer l'impact au niveau humain et sociétal ?
- Légitimité et pérennité dans le temps pour asseoir des pratiques
- Question de la documentation.
- Pédagogie simple (pour un public scolaire, grand public...)
- Qu'est-ce qu'on donne à entendre auprès d'élus, de décideurs locaux ?
- Sortir de l'empirique

☐ Objectif d'animation territoriale, vision humaine et transdisciplinaire.

Mardi 24 novembre 2015 - après-midi

Présents :

- Jacques Arlandis, président de l'association du Collectif des Garrigues
- Frédéric Cambessedes, Pays Garrigues et Costières de Nîmes
- Louis-Julien de la Bouere, association Tiriad, Brest, Bretagne. , et administrateur OpenStreetMap France)
- Amélie Nespoulous, animatrice au Collectif des Garrigues
- Etienne Chauchaix, Pays de Redon - Bretagne Sud, sig@pays-redon.fr
- Nadine Jouanen, bureau du Collectif des Garrigues
- Manuel Ibanez, animateur au Collectif des Garrigues
- Gatien Bataille, CRIE Mouscron
- Frederic Huguen, Ville de Lannion et Lannion Trégor Communauté
- Régine Vandamme, coordinatrice de culturepointwapi, agence culturelle de Wallonie Picarde
- Vianney Favier, de culturepointwapi, agence culturelle de Wallonie Picarde
- Catherine Lesagère, coordinatrice des territoires au CD Gard
- Alain Giacalone, bureau du Collectif des Garrigues
- Jean-Louis Pradier, Collectif des Garrigues
- Roberte Pradier, Collectif des Garrigues
- Yann Schneylin, Ecologistes de l'Euzière et Collectif des Garrigues
- Laure Amar, association Les Petits Débrouillards
- Stéphane Ritzenthaler, Entente des Causses et des Cévennes

Présentation de 8 expériences de terrain

- Glossaire Garrigue : Roberte et Jean-Louis Pradier
- Projet cartographie participative dans le cadre de la Charte paysagère des garrigues de Nîmes Métropole : Amélie Nespoulous
- Cartogarrigue et utilisation SIG : Yann Schneylin
- Gestion du bien commun UNESCO sur Causses-Cévennes : Stéphane Ritzenthaler
- Cartographie participative avec les Petits Débrouillards au Mans : Louis-Julien de la Bouere
- Cartographie en Belgique, école de Montreuil au bois
- Les petits débrouillards Montpellier-Nîmes
- Cartopartie avec un collège à Montoulieu (classe de 5^{ème})

Les attentes et enjeux sur les territoires

- Frédéric - Pays Garrigues et Costières de Nîmes
 - la cartographie participative vue comme outils d'animation territoriale
 - elle permet de se poser des questions sur des objets, des personnes qu'on n'aurait pas rencontrés - question de la rencontre des populations et l'appropriation/réappropriation du territoire par les habitants
 - Question du bien commun territorial
- Pays de Redon
 - comment faire pour qu'un sig serve directement les gens, les associations ?
 - comment faire remonter de l'information et pas seulement descendante.
- Pays du Trégor-Goëlo
 - répercussions concrètes pour les services à partir des données participatives
 - mettre en place un volet complémentaire animation : vers jeunesse, adultes...
- Régine et Vianey pour Culture Wapi
 - prospective territoires
 - éducation des acteurs territoriaux aux questions de cartes participatives
 - équiper en outils cartographiques les acteurs locaux pour qu'ils puissent mettre en valeur leurs activités

Synthèse :

- Formaliser des enjeux à partir des expériences et des attentes des territoires
- Rendre visible, avoir de la documentation
- Cohérence de l'ensemble : toutes ces petites expériences aboutissent à quelque chose ensemble
- Formation à différentes échelles : technicité et philosophie
- Approfondissement : aller plus loin que nos petites expériences
- Mise en commun
- Communiquer pour sensibiliser à l'outil et faire adhérer le public
- Convaincre de l'utilité

▫ Lien entre le territoire et la démarche

3 niveaux dans les enjeux

- sur du long terme : changement de paradigme dans les façons de faire / véhiculer certaines valeurs ▫ passer d'une logique de contrôle dans la production et l'usage de l'information à une logique de partage et d'ouverture
- enjeux stratégiques : question d'adhésion ▫ en vue de ce changement d'échelle : rendre visible, convaincre, communiquer ▫ passer d'expérimentation à expérience
- enjeux opérationnels : comment ? d'un ensemble de petites expériences, besoin

de formation, d'essaimage, d'approfondissement et de mise en commun (données / outils / méthodes)

Mercredi 25 novembre 2015 - matin

Présents :

Jacques Arlandis, Frédéric Cambessedes, Louis-Julien de la Bouere, Amélie Nespoulous, Etienne Chauchaix, Eric Adrien, Manuel Ibanez, Gatien Bataille, Maxime Charlier, Frederic Huguen, Régine Vandamme, Vianney Favier, Catherine Lesagère, Sandrine Magnan (GAL « De Garrigues en Costières »), Clémentine Le Lay (Pays Garrigues et Costières de Nîmes, Alain Giacalone (Collectif des Garrigues).

Construction de la coopération

- Qui peut porter la proposition de coopération ?

C'est le GAL qui écrit sa fiche action autour de la coopération, sur laquelle il a écrit une liste de bénéficiaires. La coopération doit contribuer à la stratégie globale du GAL. Le bénéficiaire doit inscrire son projet dans celui du GAL.

Région et Département peuvent être des co-financeurs des projets de coopération.

Maxime Charlier du Pays Vidourle Camargue précise que le siège du bénéficiaire (porteur de projet de la coopération) doit être sur le territoire du GAL, mais que c'est plus simple si le GAL porte la coopération.

Clémentine Le Lay du Pays Garrigues et Costières de Nîmes ajoute que sur un nouveau GAL, il vaut mieux une co-production à 2 entre le GAL et une structure (type Collectif des Garrigues). Le territoire est prêt à proposer la coopération, ce dossier rentrant bien dans la stratégie LEADER « De Garrigues en Costières ».

Eric Adrien du Département du Gard complète en précisant qu'aujourd'hui, les règles ne sont pas figées sur la coopération. En général ces projets débutent 1 an ou 2 après le début d'un programme LEADER.



Séance de travail sur la coopération du mercredi matin

- Qui évalue une proposition de coopération et avec quel critères ?

C'est le comité de programmation, instance décisionnelle du GAL qui évalue les projets selon les principaux critères suivants :

1. Respecter les fondamentaux LEADER : partenariat, innovation, mise en réseau, relations public / privé...
2. S'inscrire dans la stratégie du GAL : trouver dans quelle(s) fiche(s) action s'intègre le projet

- Faut-il une proposition commune ou plusieurs propositions ?

Plusieurs options envisageables :

- Un seul GAL (chef de file) porte la coopération : une seule proposition.
- Chacun monte un dossier car chacun est dépendant d'un GAL qui dispose d'une enveloppe FEADER qui s'applique à son territoire.

Il peut y avoir des actions communes / des actions pilotes sur chaque territoire...

Bien réfléchir et travailler sur le rôle de chacun dans le cadre de la coopération.

Etape 1 : signature de l'accord de partenariat par le chef de file. Le territoire chef de file travaille au montage avec les autres territoires.

- Quelle ambition financière ?

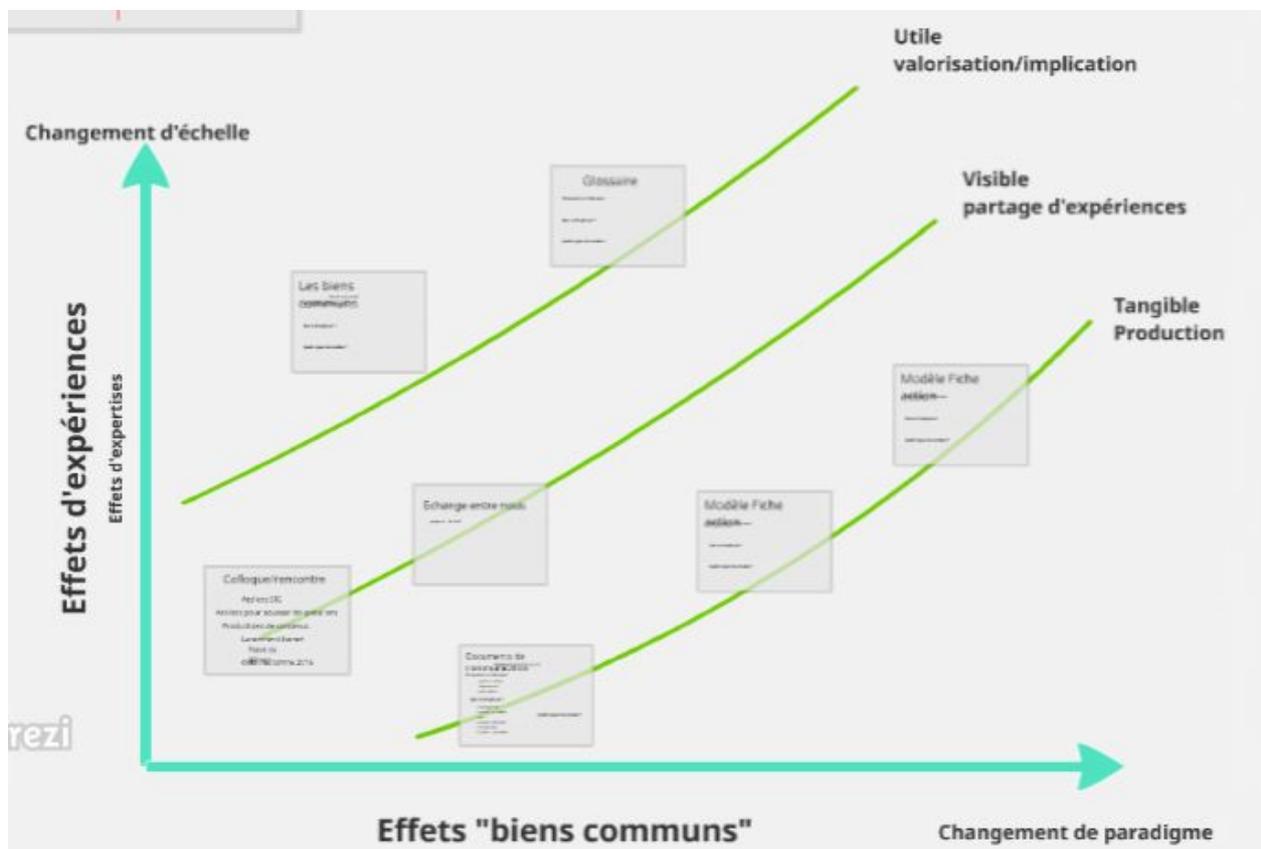
Durée 2 à 3 ans (terme 2022) il n'y a pas de limite en soi. Durée idéale de 2 ans et possibilité de reconduire (approfondir) le projet.

- Quel « chapeau » commun pour un projet de coopération ?

- La carte collaborative, moyen d'animation pour nos territoires / La cartographie participative, un axe innovant pour la valorisation des territoires
 - Appropriation des outils de cartographie collaborative pour nos territoires
 - Comment la carto collaborative permet d'animer un territoire ?
- ▢ Réflexion à poursuivre

- Contenu

L'objectif, d'ici la prochaine réunion, est de placer différentes actions à développer au cours de la coopération dans une matrice à deux axes : effets d'expériences et effet de bien commun.



- Quelles suites donner à cette rencontre ?
 - création d'un espace de travail partagé + liste de discussion par le Collectif des Garrigues (espace partagé : CR, identification des contacts partenaires, présentation des territoires / des GAL, notre projet de coopération, tous les contenus, un calendrier partagé,...)
 - poursuite des contacts entre associations et GAL
 - prise de contacts entre acteurs institutionnels (de GAL à GAL entre animateurs LEADER)
 - mise en place d'un point d'étape en VISIO (mi-janvier)
 - organiser des pré-rencontres en Belgique et/ou en Bretagne (à voir si possible)
 - identification chef de file et rédaction de l'accord de coopération / printemps
 - dépôts des dossiers de coopération / juin